

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 — — 13 —
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 10 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Express.
 9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
 1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
 8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 12 — 38 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 37 — soir, Omnibus.
 10 — 30 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
 ON S'ABONNE A SAUMUR,
 AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
 chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On mande de Florence que les fêtes qui ont été célébrées à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de la Constitution ont donné lieu, dans la capitale et dans plusieurs grandes villes du royaume, à des manifestations enthousiastes de la part de la population.

A Florence, le roi Victor-Emmanuel, entouré d'un brillant état-major, a passé en revue les troupes de la garnison et la garde nationale. Le roi portait sur sa poitrine la médaille d'or qui lui a été offerte par une députation et qu'il a gagnée en visitant à plusieurs reprises les cholériques.

En cette circonstance, les Italiens se sont rappelés, en acclamant leur souverain, que si le courage rend un peuple libre, la concorde le rend invincible.

Les dernières nouvelles qui nous parviennent des Etats Unis nous parlent des actes de pillage et de massacre qu'exercent les Indiens, notamment depuis la rivière Républicaine et la rivière Salomon jusqu'au bout de la section du chemin du Pacifique dans le Kansas. Dans cette partie de l'Etat, les établissements des colons sont assez éloignés les uns des autres, et conséquemment très-exposés. Le général Schofield, qui n'a sous ses ordres qu'un petit nombre de troupes, s'en sert de son mieux, mais sur sa demande des renforts vont lui être envoyés, et tout donne à penser qu'une action énergique mettra fin à cette *guerilla*.

L'opinion publique est vivement surexcitée

en Angleterre par la résistance que les membres influents de la Chambre des lords veulent opposer au bill de l'Eglise d'Irlande voté par la Chambre des communes. On parle d'une grande réunion qui se tiendrait au palais de Westminster, et qui proposerait l'expédient d'un ajournement à trois mois au lieu d'un rejet pur et simple, ce qui donnerait plus de temps pour se reconnaître et sonder plus sûrement les dispositions des esprits.

Dans la séance du 12 juin, la Chambre des députés hongrois siégeant à Pesth s'est prononcée unanimement en faveur de la loi sur le contingent militaire demandé pour 1869.

Des deakistes et les membres de la gauche modérée ont voté pour la loi, l'extrême-gauche n'a fourni que 25 voix hostiles à son adoption.

UNE LETTRE DE M. LE DUC DE PERSIGNY.

On s'entretient beaucoup depuis quelques jours d'une lettre écrite par M. le duc de Persigny à un personnage politique qui lui aurait demandé s'il était vrai que, depuis les élections, il fût partisan d'une politique de réaction. Cette lettre, qui a été communiquée par M. Emile Ollivier à plusieurs de ses amis, offre un intérêt d'actualité qui ne peut manquer d'être apprécié. Il est bon de connaître l'opinion de l'un des serviteurs les plus chevaleresques et les plus austères du second Empire sur les questions à l'ordre du jour, pour savoir quelle direction cet homme d'Etat imprimerait à la politique intérieure si jamais il était appelé aux affaires.

Nous allons mettre cette lettre sous les yeux de nos lecteurs, parce qu'elle emprunte à la crise que nous traversons une gravité toute exceptionnelle.

« Paris, le 3 juin 1869,

» Mon cher monsieur,

» On vous a trompé sur mes véritables sentiments. Assurément je n'ai pas conseillé l'acte du 19 janvier, et vous le savez mieux que personne. Je dois même dire que, dans l'ordre de mes idées, je concevais tout autrement les formes à donner à la liberté de ce pays. Mais, quelles que soient mes convictions à ce sujet, je suis trop dévoué au pays comme à l'Empereur pour ne pas placer le sentiment public bien au-dessus de mes opinions propres. Je n'ai d'ailleurs jamais cru et je ne croirai jamais qu'un gouvernement qui s'appelle Napoléon ne puisse supporter la liberté n'importe sous quelle formelle. Si le plus grand principe d'autorité connu dans le monde avait à redouter, chez nous, quelque chose de la liberté, ce serait à désespérer de la France. Ce n'est donc, à mes yeux, ni la loi de la presse, ni la loi des réunions, ni les autres concessions libérales de l'Empereur qui peuvent expliquer le désordre moral qui s'est produit dans ces derniers temps. Sous le régime nouveau inauguré par l'Empereur, le mal, selon moi, vient des hommes et non pas des choses.

» Et, en effet, ce n'est pas la loi de la presse, par exemple, qui a improvisé la popularité de M. Gambetta, mais la faiblesse inconcevable qui, en permettant à un jeune avocat de braver l'Empire tout entier sous les yeux mêmes de la justice, lui a donné vis-à-vis du peuple

les bénéfices de son audace. Ce n'est pas non plus la loi des réunions elle-même qui a démoralisé une partie du corps électoral, mais l'attitude de l'autorité qui, en laissant outrager dans les réunions publiques le souverain, la religion, la famille et la propriété, au lieu de faire respecter la loi résolument, a transformé un instrument de liberté en un instrument de licence.

» Il faut donc le reconnaître, ceux qui acceptaient le programme libéral de l'Empereur sans la volonté ou le courage de le faire réussir; ceux qui se bornaient à assister au jeu des libertés nouvelles en spectateurs inertes ou indifférents, comme s'il s'agissait d'une expérience de chimie; ceux enfin qui, à chaque soubresaut de la matière en fermentation, en rejetaient la responsabilité sur l'Empereur, au lieu d'en accuser leur propre faiblesse, ceux-là, sans s'en rendre compte, trahissaient la liberté plus que les fauteurs de désordres eux-mêmes.

» Or, ce n'est pas ainsi que se fonde la liberté. Comme elle ne peut vivre dans le mépris des lois sans dégénérer en licence, et que la licence finit toujours par amener des convulsions qui la tuent, il faut qu'au point où cesse le droit et doit commencer la répression, l'autorité soit toujours prête, toujours présente, toujours inébranlable; qu'elle ne permette pas une faute, pas un écart, qu'elle n'ait pas un moment de défaillance, et qu'enfin elle s'élève par la vigueur des caractères à la hauteur des aspirations de la liberté même. L'expérience des Etats libres de tous les temps, de tous les pays, proclame cet enseignement. Sans la terrible sévérité de Brutus et le courage indomp-

PEURLETON.

LA FILLE AU COUPEUR DE PAILLE,

Par RAOUL DE NAVART.

(Suite.)

A partir de ce jour, les valets dirent en parlant d'eux : « Nos jeunes maîtres »; ce qui flatta singulièrement l'orgueil d'Yves.

Le soir, comme les enfants se rendaient à l'église pour y recevoir des récompenses, Yves, passant près de Maclou, lui tendit spontanément la main :

« Tu ne m'en veux pas ? lui dit-il.

« Yeux-tu m'aimer ? » demanda l'orphelin.

Ils s'embrassèrent.

Aubin reçut un livre du recteur. Yves n'eut rien : il avait mérité que des reproches, et les compliments qu'il adressa à son frère ne furent envenimés par aucun mauvais sentiment.

Pendant six mois Marthe fut heureuse.

Le parfum eucharistique se conservait dans le vase grossier comme dans le vase d'or.

Mais peu à peu la ferveur d'Yves se ralentit. A mesure qu'il cessa d'aller à l'église, il s'éloigna de sa mère.

Au lieu de se rendre aux vêpres, il courait jouer aux quilles, ou partait dénicher des nids. Chaque dimanche le garde champêtre découvrait quelque nouveau méfait : il le contait au père Patriarche qui payait les dégâts commis, en suppliant son voisin de ne pas faire de procès-verbaux.

On apprit cela dans le village. Tous les jours les plaintes se multipliaient : Yves avait lâché des vaches dans un pré de luzerne; des ruches avaient été renversées; on avait volé des pommes. Les méfaits de tous les garnements du village garnissaient la liste des méchantes actions d'Yves le Mauvais.

Les délations prirent des proportions telles, que le père de famille prit son fils à part dans la chambre de mariage et lui dit :

« Ton frère et toi, je vous aime d'une égale tendresse... Jusqu'à ce jour, cependant, l'un de vous est ma consolation, l'autre ma croix... Depuis un an je paye des amendes, des dommages-intérêts, que sais-je ? pour les mauvaisetés que tu fais dans le village... J'ai ouvert un livre de comptes... Ce que tu me forces à dépenser ainsi te sera retenu sur mon héritage.

« C'est bon ! répondit Yves, mon frère aura de l'avantage à ce que je ne me corrige pas.

« Aucun ; seulement il n'en doit pas pâtir.

« Vous en seriez bien fâché ! s'écria Yves : vous l'ai-

mez, celui-là !

« Pas plus que toi, méchant enfant !

« Pas plus que moi ! c'est faux ce que vous dites. A moi les gronderies, et les caresses pour lui. Mais je m'en moque pas mal ! Vous ne me donnez pas de pain gratis, je le gagne, et dur encore ! sans cela je n'en voudrais pas manger. Mais puisque le dimanche on se repose, je suis bien libre de me reposer à ma manière...

« Dans des cabarets, avec des gens qui commencent par boire et qui finissent par se battre...

« Je ne sais pas chanter les vêpres ! dit Yves.

« Ah ! tu me fais un mal affreux, s'écria le fermier.

C'est ici, dans cette chambre, que tu oses tenir de pareils propos, la main sur ce livre qui sera ta condamnation peut-être : prends-y garde ! Yves, prends-y garde ! Il n'y a jamais eu de mauvais sujets dans la famille.

« Je ne suis pas un mauvais sujet.

« Tu es sur la route qui mène au mal.

« Pour quelques stations de cabaret !

« Oui, répondit le fermier, pour des stations de cabaret... Ecoute-moi bien, Yves, ceci est grave, grave et douloureux : ce n'est pas le vin que tu aimes ! Car chaque dimanche j'en verse généreusement à mes serviteurs, et je le réserve pour ce jour-là afin de leur faire mieux comprendre que c'est fête pour l'âme et fête dans la famille. Tu en bois à peine avec nous... Cependant il a vieilli dans nos celliers, il est bon, il ré-

chauffe; il met de la chaleur dans la poitrine et de la gaieté dans l'esprit... Je te le répète, Yves, ce n'est pas le vin que tu aimes. Il te faut la compagnie de garçons que l'on trouve dans tous les lieux où s'ébat la fainéantise : fils de riche fermier, tu payes à boire, et l'aubergiste tient tes comptes ! Tu braves la loi du Seigneur qui s'est gardé ce jour, tu dédaignes la famille à qui il appartient après Dieu ! Et tu es jeune ! tu es un enfant encore ! On t'entraîne, on te perd ! Oh ! je t'en conjure, Yves, prends garde, au nom de ce que tu nous as promis le jour où tu écrivis ton nom sur ce livre.

« J'aurais aussi bien fait d'aller à la messe du recteur, dit Yves : son prône n'aurait pas été plus long.

Vous voulez tenir nos comptes, ça me va ! On a toujours plus de bien que de vie : je vous donne ma semaine, je garde mon dimanche, les valets en font autant.

« Ils ne s'enivrent pas ! s'écria le père.

« Tant pis pour eux ! dit Yves, et il ferma la porte.

Dès lors Marthe et Jean cessèrent réellement d'être heureux : il y eut une ombre sur leur vie. Souvent le soir ils évitèrent de se parler.

Le dimanche à l'église, une place était vide dans le banc de la famille; à table, le soir, il y avait un convive de moins.

Aubin redoublait de tendresse pour consoler sa mère et son père. Tous deux lui savaient gré de son affection,

table de Publicola, la liberté romaine eût été étouffée dans son germe, et ce qui allait devenir le plus grand peuple du monde pouvait rester à jamais ignoré de l'histoire.

» En réalité, et quoi qu'on en dise, il n'y a pas de pays plus facile à gouverner que la France; mais à une condition : c'est que le gouvernement ait toutes les vertus politiques. Il faut qu'il soit honnête, intègre, courageux et résolu, en deux mots, juste et ferme. S'il n'est que juste et sans fermeté, on abuse de sa faiblesse, on le foule au pieds. S'il est ferme, mais sans justice, sans intégrité, on s'indigne, on se révolte. Que si, au contraire, il est, en même temps, juste et ferme, estimé et craint, tout lui est facile. Il peut supporter aisément toutes les libertés, braver tous les périls, se relever de tous les échecs; car, aux yeux du peuple français, qui estime plus le caractère que l'esprit, il n'y a pas d'erreurs, il n'y a pas de fautes qu'un grand cœur ne puisse racheter.

» Eh bien! mon cher monsieur, voilà le secret de tout ce que nous venons de voir. Le gouvernement a semblé faible, irrésolu, pusillanime, et une partie du peuple l'a méprisé. Quelques hommes, peut-être sans valeur réelle, mais qui ont osé braver tout un grand gouvernement, lui ont paru des héros, et ce peuple, qui n'honore rien tant que le courage, les a admirés. En fait, il a pu se tromper étrangement, mais son sentiment n'en dérive pas moins du caractère chevaleresque de la nation.

» Ce n'est pas tout : par un instinct singulier et qui peut nous servir de leçon, il s'est montré plein de dédain pour les rhéteurs, pour ces foudres de guerre en paroles et ces nullités en actions. On dirait qu'il a médité sur l'histoire de la Grèce, au temps de Philippe de Macédoine, sur les malheurs de ce peuple illustre perdu par ses orateurs, sur le caractère de Démosthène le plus célèbre d'entre eux, mais qui se sauva le premier du champ de bataille de Chéronée, en abandonnant ses armes, et se fit chasser d'Athènes comme prévaricateur.

» En résumé, rien, dans la situation actuelle, ne saurait inquiéter un gouvernement ferme et résolu. Derrière les bulletins de vote qui ont étonné l'Europe, il n'y a pas une idée, car il est impossible de trouver une idée dans cette coalition de passions, de convoitises et de colères que nous avons sous les yeux. Au sein d'une société démocratique comme la nôtre, avec le morcellement infini de la propriété et la puissante organisation du pays, cette coalition ne pourrait, d'ailleurs, sans la plus insigne folie, braver les forces de la puissance publique. Dans ce monde il n'y a, en réalité, de redoutable que le choc des idées, parce que les idées seules peuvent enfanter les dévouements, les sacrifices, l'héroïsme des âmes. Mais, au temps où nous vivons, après un siècle de luttes pour la même cause et quand les

idées de la révolution ont pénétré tous les esprits, façonné toutes les consciences, il n'y a plus d'idées en présence. L'Empereur n'a donc qu'à persévérer résolument dans les voies libérales qu'il a ouvertes, mais en appelant à lui toute une nouvelle génération, jeune, forte, intelligente et surtout courageuse et convaincue.

» Voilà, mon cher monsieur, les sentiments qu'excitent en moi les circonstances présentes. Je me suis étendu longuement sur ce sujet, parce que je tenais à ne pas laisser subsister de fausses impressions dans l'esprit d'un homme de votre valeur. Que si quelques-uns de vos amis avaient été trompés, comme vous, sur les opinions réelles d'un des plus anciens serviteurs de l'Empire et qu'il y eût à vos yeux un intérêt quelconque à les désabuser, je laisse à votre discrétion le soin de le faire dans la mesure convenable.

» Je profite, mon cher monsieur, de cette occasion pour vous renouveler l'assurance de mes sentiments d'estime et de sympathie.

» F. DE PERSIGNY. »

Nous lisons dans le *Figaro* le récit très-complet qui suit, sur la soirée de vendredi à Paris :

L'arrivée des troupes a été accueillie avec satisfaction par le public. En général, on aime peu l'intervention de la police dans les attroupements populaires. On supporte plus volontiers l'action plus mesurée de l'armée.

A neuf heures, la foule était plus compacte que jamais au boulevard Montmartre. On entendait des cris confus, mais qui avaient l'air d'acclamations plutôt que de protestations séditieuses. On se mettait même à gaminer. A chaque instant des loustics dérangeaient les consommateurs tranquillement attablés à l'intérieur des cafés, en venant annoncer que l'Empereur passait sur le boulevard. Les bons badauds couraient aux portes, pour rentrer désappointés et se lever de nouveau quand on rééditait le même canard.

Quelques gamins, ayant voulu commencer des boussolades devant le café de Suède, ont été menacés par les consommateurs d'une intervention extra-policrière qui leur a donné à réfléchir et a confirmé cette opinion de plus en plus répandue dans le public « qu'on n'est jamais si bien protégé que par soi-même. »

A dix heures un quart, arrivée d'un second régiment de cuirassiers par la rue de la Paix. La circulation est complètement interrompue sur les boulevards, à partir de la rue Le Peletier. Le café Riche ferme.

A la même heure, les rues Vivienne, Richelieu, Montmartre, Faubourg-Montmartre et Drouot, sont fermées jusqu'à la hauteur des rues parallèles aux boulevards par des escouades de sergents de ville, que les curieux accueillent par des sifflets.

Les groupes sont rejetés dans les quartiers excentriques.

La place de la Bourse est complètement envahie, ainsi que la rue Neuve-des-Petits-Champs.

La foule ne faisant qu'augmenter, on a dû, un peu après dix heures, débayer tout le boulevard, de la rue Laffitte à la rue Saint-Denis; la masse des curieux a été repoussée dans toutes les rues adjacentes, qui ont été barrées par des sergents de ville. Quelques personnes se sont obstinées pendant longtemps encore à rester au coin de toutes les voies qui mènent à l'artère centrale, où elles sont restées relativement très-calmes.

Quant au boulevard, il était intercepté par des chasseurs à cheval et des municipaux.

Deux charges exécutées dans la soirée aux descentes des rues du faubourg Montmartre et de Rougemont, alors que la foule était des plus compactes, ont fait quelques blessés.

Boulevard Saint-Denis, une foule énorme encombre les boulevards à droite et à gauche de la chaussée. Peu de voitures. Quelques cris, mais surtout de l'encombrement; il y a évidemment beaucoup de curieux.

Tout à coup, à la hauteur du Gymnase, dont tout le public est aux fenêtres, une panique se déclare.

Il était en ce moment dix heures dix minutes.

A l'intersection des rue et faubourg Poissonnière, un public énorme court dans tous les sens.

Derrière cette foule marche un commissaire de police entre deux tambours, la garde et les sergents de ville mêlés viennent ensuite.

Au milieu de la chaussée une trentaine de gardes nationaux.

La foule se précipite dans la rue Poissonnière. Le tambour retentit, — deux fois, — puis, tandis que les piétons sont resserrés contre le mur, — les sergents de ville en masse se précipitent. — Malheureux les derniers qui s'en vont, « ils sont saisis et assommés, dit le *Figaro*. C'est sur la tête que les agents frappent. Un gamin roule presque sous les roues de notre voiture. Un autre s'accroche au mur en hurlant : « Je n'ai rien fait ! » Celui-ci est bourré de coups de poings par quatre ou cinq agents exaspérés. »

A minuit moins un quart, les boulevards sont dans le plus grand calme, et le seul dégât consiste dans un kiosque renversé à la porte Saint-Denis et quelques vitres cassées.

A la hauteur de la rue Vivienne, on voit les cuirassiers qui se dirigent au pas vers la Madeleine, pendant que la garde municipale rentre à la mairie Drouot.

Devant la rue Laffitte, quelques promeneurs fort tranquilles, et comme troupes les pompiers qui sortent de l'Opéra-Comique.

On lit dans le *Gaulois* :

« A Ménilmontant, un émeutier se jette sur un officier du 11^e chasseurs et lui arrache son épauvette.

» L'officier s'indigne, l'émeutier se sauve et lui jette des injures qui poussent à bout son adversaire.

» L'officier joint son agresseur; un véritable duel s'engage, et, dans la lutte, l'officier, en se défendant, perce de son épée son adversaire, qui mourait peu de temps après.

» Dans une charge, un cuirassier est tombé et s'est blessé grièvement.

» Voilà les deux seules victimes.

» En dehors d'elles, nous ne connaissons que contusions sans gravité.

Pour les articles non signés : P. GONET.

Nouvelles Diverses.

Le vice-roi d'Egypte, Ismaïl-Pacha, qui est à Paris, au palais de l'Élysée, se rendra, assure-t-on, vers le milieu du mois d'août, à Saint-Petersbourg. Après avoir fait cette visite au czar, le prince rentrera en Egypte en passant par Constantinople.

— On lit dans le *Journal officiel* :

Son Excellence M. le ministre de l'intérieur vient de transmettre à M. le préfet de police une somme de dix mille francs qui lui était envoyée par l'honorable M. Sipièrre avec une lettre ainsi conçue :

« Paris, ce 13 juin 1869.

» Monsieur le ministre,

» L'ordre étant rétabli, je m'empresse de vous adresser dix mille francs pour être distribués aux agents qui, par leur conduite ferme et modérée, ont mérité la reconnaissance des habitants de Paris.

» Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée et de mon profond respect.

» Signé : SAPIÈRRE. »

— A peine l'agitation causée par les élections est-elle éteinte à Saint-Etienne, que voilà la population houillère qui se met en grève et nécessite l'intervention de la force armée.

La grève, commencée samedi, a continué lundi, mais sans incidents particuliers, dans le bassin de la Loire et du Gier.

Chaque puits est occupé, jour et nuit, depuis samedi, par un détachement de soldats, sous le commandement d'un officier.

A Rive-de-Gier et à Saint-Chamond, des forces militaires assurent la tranquillité dans ces deux villes.

Il y a deux compagnies avec un chef de bataillon à Firminy, où d'ailleurs le calme se maintient.

A la Ricamarie, on a jeté, nous dit-on,

de sa délicatesse. Il ne se passait guère de jours sans qu'un bouvier, un enfant, une vieille femme, vissent raconter à Jean Patriarche : l'un, que Aubin lui avait ramené une bête égarée; l'autre, qu'il lui avait donné à déjeuner; celui-ci, qu'il avait porté sa bourrée.

Et chacun en le quittant répétait :

« Dieu vous bénit dans votre fils. »

Il avait des qualités, cependant, ce mauvais sujet d'Yves. La paresse ne le tenait qu'à certaines heures. Il travaillait et travaillait bien par orgueil. Il tenait à passer pour habile dans l'art d'élever les charretées de foin, de scier le blé, de battre, d'engranger les gerbes. Il avait de robustes bras, alertes et musculeux. Il eût été furieux de se voir dépassé par qui que ce fût dans l'ouvrage, et ses mauvais sentiments lui faisaient faire autant de besogne qu'Aubin qui remplissait sa tâche dans le but d'accomplir un devoir et de contenter son père. Yves était fier de sa supériorité physique sur son frère; Aubin restait frère et délicat. A seize ans, Yves paraissait en avoir vingt; Aubin qui en avait quinze n'en portait guère plus de douze. Il était encore un enfant; Yves était déjà un homme.

La tendresse de Marthe grandissait chaque jour pour Aubin. Elle se réfugiait dans ce cœur aimant, blessé comme le sien par la dureté et l'injustice d'Yves.

On ne se cachait guère dans le village de la haine que l'on portait au fils aîné de Patriarche.

Le fermier le sentait et ne pouvait rien dire : ce n'était que juste!

Ceux qu'Yves nommait ses amis étaient les piliers du cabaret de Machecoul, un vieillard sec, maigre, vicieux, qui, sur un signe d'un marchand de chevaux, mêlait volontiers du trois-six à son cidre. L'acheteur était volé, le père Machecoul voyait sa recette doublée. Son cabaret s'ouvrait le matin, ne se fermait jamais à l'heure des offices, et quand le garde champêtre ne le surveillait pas, on y restait bien avant dans la nuit, remuant des cartes grasses sur des tables tachées de vin.

Yves était un des habitués de la *Cruche couronnée*. Il avait une ardoise couverte de chiffres blancs. Quand l'ardoise était couverte, Machecoul faisait le total de la dette, y ajoutait un intérêt honnête, et se contentait de dire à Yves :

« Je suis bon enfant, moi ! bois toujours, le vin donne des forces, et régale les camarades, c'est d'un cœur généreux. Tu seras majeur un jour... hé, hé, ton compte le sera aussi, et nous liquiderons ! »

— Vous êtes le premier des cabaretiers s'écriait Yves.

— Tu n'es pas ingrat, toi ! tu sais reconnaître ce que fait pour toi le vieil homme de la *Cruche couronnée*, tandis qu'il y a des buveurs canailles ! pires que des canailles ! D'abord ils ne m'invitent pas à boire avec eux, ensuite ils ne me sont pas reconnaissants. Toi ! tu es

un sacrifiant; mais pour être aimable, tu l'es ! Tu veux une bouteille, la voilà et deux verres; tu m'offres de trinquer, j'accepte. »

Yves buvait, Machecoul buvait, et le fils de Jean Patriarche rentrait chez son père à moitié ivre.

On ne pouvait plus rien lui dire : restait à le chasser. Le fermier ne pouvait s'y résoudre, Marthe s'y opposait, et Jean savait gré à sa femme de lui défendre de le renvoyer en le maudissant.

Il y avait à craindre l'influence du mauvais exemple, cependant.

Si Aubin s'était laissé glisser sur la même pente que son frère, Jean et sa femme, pour sauver leur dernier enfant, n'auraient pas hésité à retrancher de la famille le membre qui la scandalisait. Mais l'ombre produite par la conduite d'Yves ne faisait que mettre en lumière les qualités d'Aubin.

Le père Patriarche ne parlait guère à son fils que pour lui donner les ordres nécessaires au travail.

Yves obéissait sans répondre; et, sa besogne achevée, il ne venait jamais s'informer s'il avait satisfait son père.

Ce qu'il entreprenait, il le faisait bien, voilà tout.

Le père eût mieux aimé qu'il se trompât humblement que de réussir avec cet orgueil.

Aubin n'était ni aussi fort ni aussi adroit; mais il demandait l'avis de son père, questionnait Jean-Baptiste,

convenait de ses fautes et de ses manquements, et se formait avec une lenteur patiente.

Yves ne questionnait jamais sur la façon de s'y prendre pour un ouvrage. Il regardait, il imitait ensuite.

Si on le complimentait, il haussait les épaules; sa vanité était supérieure même à la louange.

Et cependant, chose bizarre ! il se liait avec des fils d'hommes tarés, des vagabonds de grande route, des valets en quête de maîtres, des garçons sur le point de s'engager comme remplaçants. Au milieu d'eux, dans le cabaret de Machecoul, il dominait, il inspirait l'admiration; on respectait sa forfanterie, on exaltait ses vices, il régnait.

Beaucoup de dégradations ont leur source dans les fanges d'un semblable orgueil.

Il restait dans sa famille; mais il n'en faisait plus partie.

Le futur héritier de la Cadiorne soignait son domaine. Parfois un regard de Marthe le remuait encore. Il se rappelait les soins de cette mère vigilante, la bonté avec laquelle plus d'une fois elle avait pallié ses fautes. Mais, comme pour arrêter le mouvement de repentir et de tendresse qui le poussait à crier : « Pardon ! » en se jetant dans ses bras, il regardait son frère et redevenait de marbre.

« Il lui suffit ! » murmurait-il.

Hélas ! non, il ne lui suffisait pas.

quelques pierres aux soldats. Un officier aurait été atteint.

Nous sommes heureux d'avoir à annoncer que, malgré cette agitation qui existe au dehors, la ville de Saint-Etienne garde toujours son aspect accoutumé.

— Lundi a eu lieu à Reims, sur la place du Marché-aux-Chevaux, en présence d'une foule immense, l'exécution de Jules Diot, condamné à mort par les dernières assises de la Marne.

Diot avait formé un recours en grâce qui a été rejeté. Il a été assisté jusqu'au dernier moment par l'abbé Sacré.

— Les demoiselles Sophie M... et Eléonore M..., raccommodeuses de dentelles, sont sœurs jumelles. Jamais ménechmes ne furent plus étonnamment pareils sous tous les rapports; jusqu'à l'organe qui est exactement le même, à tel point qu'il est impossible de les distinguer l'une de l'autre.

Dans la même maison que les sœurs M... habite une femme, Ursule N... Une cause futile ayant amené une querelle entre cette femme et l'une des demoiselles, celle-ci porta des coups à son adversaire, lui déchira son bonnet, lui arracha son chignon et la blessa au visage. M^{me} N... cria au secours, à l'assassin; des voisins, puis des sergents de ville accoururent; mais, avant leur arrivée, la demoiselle s'était réfugiée chez elle. On fit comparaître les deux sœurs devant l'autorité, et la plaignante se trouva fort embarrassée de désigner la coupable.

— Etait-ce Sophie, était-ce Eléonore? Son embarras était d'autant plus grand qu'elles sont toujours vêtues de la même manière.

— Qui vous a battue et blessée? lui demanda-t-on.

— C'est l'une ou l'autre.

— Laquelle?

— Je ne sais pas, il n'y a pas moyen de les reconnaître.

On interroge Sophie, qui répond:

— Ça n'est pas moi.

Eléonore en dit autant.

— Oh! s'écria Ursule N... avec rage, arrêtez-les toutes les deux.

— Impossible, dirent les agents, et puisque vous ne pouvez désigner la coupable, nous n'avons rien à faire ici. Et ils se retirèrent.

Les exemples de cette incroyable ressemblance sont assez rares. Nous en citerons cependant encore un. Les frères jumeaux Georges et Henri Buffard, employés chez un marchand de jouets du passage Joffroy, sont en tous points semblables l'un à l'autre.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La distribution des récompenses accordées aux instituteurs et institutrices à l'occasion de

l'exposition scolaire départementale, a eu lieu à Angers. Voici les noms des lauréats de notre arrondissement.

INSTITUTEURS.

1^{re} catégorie. — 1^{er} prix. — M. Joullain, Frédéric, à Gennes; M. Baumrier, Pierre, au Puy-Notre-Dame; M. Choyer, à Saumur.

2^e catégorie. — 2^e prix. — M. Sachet, à Allonnes; M. Barrot, aux Rosiers; M. Cesbron, à Varrains.

3^e catégorie. — Mentions très-honorables. — M. Brard, à St-Clément; M. Grangeard, à St-Lambert; M. Ernout, à Montreuil-Bellay; M. Marteau, à Varennes-sous-Montsoreau.

INSTITUTRICES.

1^{re} catégorie. — 1^{er} prix. — M^{me} Jouin, à Montreuil-Bellay.

2^e catégorie. — 2^e prix. — M^{me} Rouleau, sœur de St-Charles, à Blou; M^{me} Jouannet, idem, à Gennes; M^{me} Gastineau, sœur de la Salle-de-Vihiers, à la Salle-de-Vihiers; M^{me} Godivier, sœur de S^{te} Anne, à Varrains.

3^e catégorie. — Mentions très-honorables. — M^{me} Arriol, sœur de Sainte-Anne, à St-Clément; M^{me} Blanchard, idem, à Dampierre; M^{me} Toppiac, sœur de St-Nicolas-de-Doué, à Doué; M^{me} Chollet, sœur de St-Charles, à Vihiers.

Un incendie a eu lieu il y a quelques jours, au domicile de M. Viau, propriétaire à Genetton, près Vihiers. La perte peut s'élever à 15,000 fr. environ. Tout était assuré à la compagnie l'Union, représentée à Saumur par M. Humet.

La mouche, pendant l'été, tracasse beaucoup le bétail et l'espèce humaine; elle infeste les étables et les habitations, surtout dans nos campagnes. On emploie, pour la détruire, le lait doux, la mine de plomb et l'arsenic; ce moyen est très dangereux; en effet, une mouche empoisonnée peut tomber dans les aliments; qu'on juge de là quelles peuvent en être les conséquences.

Voici un moyen bien simple avec lequel on peut détruire, en peu de temps, toutes les mouches qui infestent une habitation et une étable: on se procure un carré de planche d'un mètre de diamètre, on le pend à un mur d'un logement ou d'une étable, et l'on y passe une couche légère de mélasse, avec un pinceau; la mouche, alléchée par l'odeur de cette matière sucrée, dont elle est très friande, s'y précipite; ses ailes et ses pattes s'y attachent et s'y collent; épuisée par les efforts qu'elle fait pour se dépêtrer, elle périt. Lorsque cette planche est toute couverte de mouches mortes, on la râcle bien avec un coutelas en bois, puis on y applique une seconde couche de mélasse avec le pinceau.

Il est facile de voir, par ce simple exposé, qu'en procédant ainsi, on détruit promptement

toutes les mouches qui infestent une écurie et un logement.

Il y a une grosse mouche qui s'attaque de préférence au cheval et le rend vicieux. Elle se place en masse, sous le ventre, au haut des cuisses de cet animal. Le moyen de la détruire est des plus simples: on se procure quelques poignées de feuilles vertes de noyer; on les hache bien fin, on les pile, on les met infuser dans un litre d'eau froide, pendant quelques jours, puis on applique cette infusion, avec un pinceau, sur ces mouches, et elles périssent à l'instant; il est à remarquer ici que plus cette infusion est forte, plus elle est efficace.

Les végétaux d'un jardin sont souvent infestés par les pucerons; on les détruit en les aspergeant avec cette infusion.

Pendant l'été, les arbres fruitiers sont dévorés par les fourmis; on les empêche d'y monter en appliquant au pied des arbres une couche de goudron ou d'huile de pétrole tout autour. Cette ligne circulaire doit avoir 8 centimètres de largeur.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

L'honorable M. de Mackau, député au Corps-Législatif, ayant adressé à l'Empereur une lettre sur la situation actuelle, Sa Majesté a daigné répondre par la lettre suivante:

« Mon cher monsieur de Mackau,

» J'ai reçu la lettre par laquelle, au nom des électeurs qui vous envoient de nouveau au Corps-Législatif, vous exprimez le vœu que mon gouvernement soit assez fort pour repousser les agressions des partis et pour donner à la liberté des garanties de durée, en l'appuyant sur un pouvoir ferme et vigilant.

» Vous ajoutez avec raison que des concessions de principes ou des sacrifices de personnes sont toujours inefficaces en présence des mouvements populaires et qu'un gouvernement qui se respecte ne doit céder ni à la pression, ni à l'entraînement, ni à l'émeute.

» Cette manière de voir est la mienne. Je suis bien aise qu'elle soit partagée par vos commettants, comme elle l'est aussi, j'en suis convaincu, par la grande majorité de la Chambre et du pays.

» Croyez à tous mes sentiments

» NAPOLEON. »

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

CRÉDIT FONCIER SUISSE

Le coupon des obligations de l'Emprunt de 50 millions 3 pour 0/0 de la SOCIÉTÉ DU CRÉDIT FONCIER SUISSE, échéant le 1^{er} juillet 1869, est payé dès à présent dans les Bureaux de la Société.

AU SIÈGE SOCIAL, rue du Rhône, 22, à GENÈVE;

AU SIÈGE ADMINISTRATIF, rue Scribe, 3, à Paris.

Le 2^e tirage au sort des dites obligations aura lieu, en séance publique, à GENÈVE, le 20 juillet prochain. (234)

DES POUVOIRS REPRÉSENTATIFS (division et attributions) Corps-Législatif et Conseils généraux, d'arrondissement et municipaux. Remaniement de la France, suppression des arrondissements, conseils cantonnaux, conseil national, administration de Paris-Capitale, par F. DUMON-MEYnard, auteur de nombreux travaux d'intérêt public. Cet ouvrage se recommande par son objet même à l'attention des esprits sérieux, des publicistes, des hommes politiques et des administrateurs publics, des électeurs et des contribuables, de tous ceux, en un mot, qu'intéresse ou préoccupe la chose publique, et plus particulièrement les sénateurs, députés, conseillers d'Etat et de préfecture, préfets, sous-préfets, maires, adjoints, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement et conseillers municipaux, magistrats, notaires, avoués, avocats, etc.

— La division et les attributions respectives des Corps ou Pouvoirs composant la représentation nationale à tous les degrés n'avaient jamais été définies et tracées avec plus de clarté et de précision, de logique et de vérité, de manière à écarter toute équivoque, tout doute, tout embarras sur le rôle et les attributions respectives de ces Corps ou Pouvoirs; — Et les modifications proposées méritent d'être examinées. Le bas prix de cet utile et intéressant ouvrage le met à la portée de tout le monde. Pour le recevoir immédiatement et franco à domicile il suffit d'envoyer franco son adresse et 3 timbres-postes de 20 centimes, à l'auteur M. F. Dumon Meynard, rue Trévis, 7, Paris.

Paraîtront très-prochainement, du même auteur, notamment les ouvrages suivants, préparés ou sous presse: 1^o deux Séances de la Société d'Economie politique de Paris. — 2^o Avenir de la Propriété foncière en France. — 3^o Notice sur les Bibliothèques populaires communales. — 4^o Capital et travail. — 5^o La véritable cause du Non-Mariage, 2^e édⁿ. — 6^o Réforme et organisation de la Prostitution tendant à l'Extinction de la Syphilis, 2^e édⁿ. — 7^o Des Passions du jeu et de l'amour 2^e édⁿ.

Sommaire de L'ILLUSTRATION du 12 juin:

Texte: Revue politique de la semaine. — Les volontaires de la liberté, à Madrid. — Courrier de Paris. — Le quai du Louvre. — Le Salon de 1869 (6^e article). — La légende du Saut-Billon, par M. Jules Cauvain. — Courses du Bois de Boulogne: le prix de 100,000 fr. — Les Théâtres. — Voyages excentriques: Un drame au fond de l'Océan, par M. Richard Cortambert. — Le prince Charles jde

C'est la brebis perdue que l'on poursuit, c'est la drachme perdue que l'on cherche.

Comme la plupart des mères à qui Marie désolée transmet son héritage, Marthe gardait son glaive dans le cœur.

Ni les greniers pleins de froment doré, ni le foin odorant, ni les champs achetés pour arrondir la métairie, ne pouvaient la distraire d'une pensée douloureuse.

Quand à une mère riche de beaux et vigoureux enfants le Ciel envoie un petit être faible, malingre, disgracié, souffreteux; quand toutes les misères du premier âge fondent à la fois sur lui pour en faire un objet de pitié et parfois de dégoût, la mère toujours dévouée, sublime et tendre, la mère préfère à ceux qui vivent celui qui menace de mourir; à ceux qui sont beaux, roses et souriants, celui qui pâle, noué, fiévreux, ne peut attendre d'autres baisers que ses baisers héroïques! Baisers qui ne rencontrent que des plaies parfois, baisers de sainte, baisers de mère!

Marthe ne préférerait pas Yves à Aubin: elle était trop juste pour cela. Mais elle l'aimait toujours, elle l'aimait quand même.

Brutal, irrespectueux, méchant, il la brusquait, la maltraitait de paroles, chantait un refrain quand elle l'engageait à changer de conduite, et terminait sa défen-
se par ce seul mot:

« Je travaille autant que les autres! »

Malgré l'aisance qui régnait à la Cadiorne, la famille était donc loin d'être heureuse: une douleur saignait en dedans. Le dimanche, lorsque Jean et Marthe se retireraient dans la chambre isolée, le nom de leur fils montait de leurs cœurs à leurs lèvres; alors, souvent, Patriarche agité, tourmenté, marchait dans la salle, murmurant des paroles sourdes:

« Il faudra en finir, Marthe! Aubin reçoit un exemple mauvais.

— Il ne le suit pas.

— C'est vrai, mais l'âge arrive.

— Aubin nous consolera de tout. Et puis, qui sait! Il faut que jeunesse se passe, mon pauvre Jean.

— Je n'ai pas eu de jeunesse à ce compte-là.

— Oh! toi, non, je le sais! mais la gourme des enfants se passe: prends patience, comme le bon Dieu. N'est-ce point déjà beaucoup qu'il soit travailleur et ne néglige jamais la métairie?

— Il le fait par amour-propre.

— Je le sais, mais il le fait. Espérons, mon ami. Un jour viendra où notre fils comprendra que, s'il veut à son tour devenir fermier et chef de famille, il faut changer d'allures, de sentiments et de conduite... Une bonne fille douce le ramènera à la vertu, à la vie paisible, sans qu'il s'en doute. Les jalousies qu'il a dans le cœur se tairont, et il nous récompensera des peines pré-

sentes.

— Attendez! répondait le fermier.

La situation de Jean Patriarche était telle que nous venons de la peindre le jour où, par un magnifique soleil levant, il s'était rendu avec les travailleurs dans les champs de blé, richesse de l'année.

Partout où le fermier passait, il regardait avec joie les haies bien entretenues, les échaliers proprement équarris, tournant doucement sur la main. Les bestiaux qui se rendaient aux prés, luisants de poil, fins de sabots et de belle race, le faisaient sourire. Puis son fils aîné semblait moins sombre, et, comme cela lui arrivait les jours de grand labeur à la ferme, il marchait allégrement, la chanson aux lèvres, le courage aux bras et au cœur.

Aubin, appuyé sur les bœufs, regardait au loin onduler les blés mûrs au souffle de la brise.

La belle journée! le splendide soleil! le noble travail! La terre ne s'est pas montrée ingrate pour l'homme: la sueur et la rosée du ciel ont fécondé le sillon; chaque grain semé a rapporté au centuple.

Le fermier s'arrête à l'extrémité du champ. Il envoie à Dieu une bénédiction; puis l'ouvrage s'avance, les blés se couchent symétriquement; avant la fin de la journée tout sera rentré.

Marthe, qui a apporté le dîner, est repartie. La besogne appelle de nouveau les travailleurs.

A l'horizon, semblable à un voile de pourpre étendu sur de l'azur, le soleil semble disparaître à regret.

L'ardeur se ranime. Il reste encore des gerbes à lier. Le fermier, debout sur le char, reçoit celles que lui jette adroitement Yves. Le blé pend jusqu'à terre, les bœufs semblent fiers de leur charge.

« Hardi! mes gars, crie Jean Patriarche: la nuit vient, et la ménagère nous attend. »

Il reste une gerbe, une gerbe encore; la plus belle, la plus riche, la maîtresse gerbe!

Celle-là faite avec soin, liée d'une tresse de paille, est offerte au fermier avec une certaine pompe. Il l'arrosera de bonnes bouteilles de vin vieux: c'est un usage antique, reste de paganisme peut-être, mais qui, à coup sûr, ne manque pas de poésie.

Les serviteurs et les journaliers s'en vont joyeux dans l'angle du champ pour chercher la gerbe fleurie d'un bouquet.

Jean-Baptiste et Yaume vont la prendre et l'enlever, quand un cri de surprise leur échappe. A l'ombre de la haute gerbe, une enfant en haillons s'est endormie. Elle avait faim sans doute; car sa petite main arrachant quelques épis les a froissés pour apaiser les souffrances qui lui déchiraient la poitrine.

« Jésus, Marie! s'écria Pierrot; c'est la fille au coupleur de paille! »

(La suite au prochain numéro.)

Roumanie en voyage. — Les vélocipèdes. — Revue des affaires financières. — La Mode artistique.

Gravures : Uniformes des volontaires de la liberté, à Madrid. — Paris nouveau : Nouvelle façade du palais du Louvre, du côté du quai. — Salon de 1869 : l'Enfance d'Annibal, bronze de M. P. d'Épinay; — Tigre terrassant un crocodile, plâtre de M. Aug. Cain. — Les Courses de Longchamps (6 gravures). — Le prince Charles de Roumanie en voyage. — Le grand manège de la Compagnie parisienne

des Vélocipèdes. — Spécimen de La Mode artistique. — Échecs. — Rébus.

M. RIELLANT, dentiste, quai de Limoges, 157, à Saumur.

BULLETIN FINANCIER.

Les inquiétudes de la Bourse se dissipent avec le tumulte de la rue, et les cours remontent; on a repris immédiatement la plus grande partie du terrain perdu.

La rente a reconquis le cours de 71 20, et s'y maintient; l'Italien est revenu au-dessus de 57 fr. Pour ces

deux valeurs le détachement du coupon va être un élément de fermeté, sinon de hausse.

Le Foncier, qui avait perdu le cours de 1,600, cote 1,610; le dernier emprunt de la ville a 35 fr. de prime.

Le Nord et le Lyon ont repris leurs plus hauts cours; les Autrichiens remontent au-dessus de 760; les Lombards sont également mieux tenus.

Parmi les lignes secondaires, les Médoc sont demandées à 410; je dois rappeler que j'ai parlé de cette valeur, il y a à peine trois semaines, et qu'elle a déjà gagné plus de 35 francs.

Les bonds du Transcontinental Pacific cotent 747, avec tendance à la hausse. Cette reprise était infaillible

sur une valeur appelée à un grand avenir; elle ne restera pas là; elle montera successivement avec le développement de la confiance qu'elle inspire. Le coupon échéant en juillet est dès aujourd'hui escompté par la Compagnie.

Les dollars font 92 1/2.

Les Omnibus sont cotés 810, les Voitures, 233 75.

Il y a peu d'affaires sur les Obligations qui sont cependant très-fermes, l'Est à 330, la fusion ancienne à 335, la nouvelle à 325, l'obligation Nord à 342 50.

L'obligation Suez est à 422 50, 425. — L. Gérard.

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'Écho Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE PASSEDOIT.

Les créanciers de la faillite du sieur Passedoit, mécanicien, demeurant autrefois à Saumur, sont invités à se présenter en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le mardi 22 juin courant, à midi, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le Greffier du Tribunal, TH. RAVENEAU.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e Emile LEROUX, notaire à Saumur, Le dimanche 27 juin 1869, à midi, LA MAISON DITE L'AUBERGE DU CHAPEAU-ROUGE, à Villebernier. (243)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

UN GRAND BATIMENT, à Saumur, ayant façade de 12 mètres sur la rue Neuve Beaurepaire, de 10 mètres sur la rue Porte Neuve, et une profondeur de 15 mètres. S'adresser audit notaire. (211)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située rue du Petit-Maure, entre les Baillis et la Caisse d'épargne, avec sortie sur la rue du Marché-Noir, joignant MM. Rivaud et Normandine. Cette maison, divisée en deux habitations distinctes, contient plusieurs pièces au rez-de-chaussée et au premier étage; beaux greniers au dessus, deux caves, cour, pompe, etc.

S'adresser, pour traiter, à M^e LE BLAYE, notaire.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE

APRÈS DÉCÈS.

Le vendredi 18 juin 1869, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison où est décédée Anne Meignan, veuve de Pierre Joullain, sise au Petit-Puy, commune de Saumur, à la vente publique du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Lits, couvertures, traversins, couvertures, rideaux, draps, linge, effets, armoire, huche, coffres, tables, chaises, vin en barriques, fûts vides, bois, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

Le samedi 19 juin 1869, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, sur la place la Bitange à Saumur, à la vente aux enchères d'une belle jument alezane foncée, 11 ans, taille 1 mètre 58.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER

Pour la Saint Jean 1869,

DEUX PORTIONS DE MAISON avec écurie, rue Haute-Saint-Pierre, joignant la maison de Fos. S'adresser à M. GIRARD père.

AVIS AUX PÊCHEURS.

Au moment de l'ouverture de la pêche, il n'est pas inutile de rappeler aux pêcheurs que M. NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean, est le seul dépositaire de l'appât du célèbre pêcheur Suédois Skolfeld, appât dont beaucoup de personnes connaissent les propriétés pour attirer le poisson. Prix 0 fr. 75 c. (246)

ART DENTAIRE.

Le docteur Belmant, dentiste à Paris, grande rue des Batignolles, n° 11, se rendra prochainement à Saumur.

Ancien interne des hôpitaux, ex-prosecteur d'anatomie, dentiste de la maison municipale de santé de Paris, de l'École impériale des mines, du collège municipal de Chaptal, et des principales communautés et établissements d'éducation de la capitale, le docteur Belmant peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que depuis dix ans qu'il pratique la prothèse dentaire, il ne connaît pas un seul de ses clients qui soit en possession d'une pièce ou appareil dentaire artificiel dont il ne se serve parfaitement pour la mastication.

L'époque précise, ainsi que la durée de son séjour ne pouvant être fixés d'avance, M. Belmant engage les personnes qui désireraient le consulter pour ce qui concerne son art, et notamment pour la pose des dents artificielles, à lui écrire d'avance à son Cabinet, ou à l'Hôtel-de Londres, où il descendra désormais. (165)

FABRIQUE D'ENCRE de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

2^e.40 PAR AN 52 N^{os} PARIS, 7, place de la Bourse, 7, LYON, 92, rue de l'Impératrice, 92.

LE PLUS COMPLET DES JOURNAUX FINANCIERS L'ÉPARGNE Guide des Actionnaires et des Obligataires Parait tous les dimanches ET PUBLIE :

TOUS LES TIRAGES

avant les autres Journaux; COMPTES-RENDUS d'Assemblées génér.; CONVOCATIONS, Divid., Appels de fonds; RENSEIGNEMENTS sur toutes valeurs, etc.

Direct-Gérant: F. DE FONTOUILLANT 52 N^{os} PAR AN 2^e.40

APPAREIL SYPHON-AIGUILLE

Pour faire soi-même

l'Eau de Seltz et la Limonade gazeuse.

C. MAYER, breveté, PARIS.

Cet appareil est le plus simple, le plus maniable, le plus commode et le meilleur marché de tous ceux inventés jusqu'à ce jour. Un enfant de cinq ans peut faire l'Eau de Seltz.

L'Appareil et les Poudres à Eau de Seltz se trouvent à Saumur, chez PAPIN-LEROY, épicier, M^e de faïence et verrerie, rue du Portail-Louis.

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des Petites Filles

(6^e ANNÉE).

La POUPÉE MODÈLE paraît le 15 de chaque mois, en une Livraison de 24 pages de texte — contenant de petits Contes moraux, — Conseils aux Petites Filles, — Gravures de Modes d'Enfants et de Poupées, — Travaux d'aiguille et de tapisseries faciles à exécuter, etc., — Images coloriées, Surprises, Feuilles à découper, etc. — Cartonnages, Joujoux, Petit Théâtre, Musique, etc.

Paris, 6 fr. — Départements, 7 fr. 50.

La collection entière des cinq premières années forme cinq beaux volumes in-8°. (Chaque année coûte le même prix que l'abonnement).

Les Abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du 15 novembre.

On s'abonne à LA POUPÉE MODÈLE en envoyant un mandat de poste ou une valeur timbrée, à vue sur Paris, à l'ordre du Directeur du Journal.

Toute Personne des Départements qui en fera la demande par lettre affranchie recevra FRANCO un numéro spécimen de l'un des deux Journaux.

A PARIS, 1, BOULEVARD DES ITALIENS.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 15 JUIN.			BOURSE DU 16 JUIN.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	71 25	»	»	70 40	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	103 50	»	»	103 25	»	»
Obligations du Trésor.	493 75	2 50	»	493 75	»	»
Banque de France.	2895	»	»	2895	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1617 50	10	»	1585	»	32 50
Crédit Foncier colonial.	401 25	»	»	401 25	»	»
Crédit Agricole.	640	»	»	638 75	»	1 25
Crédit industriel.	647 50	»	1 25	647 50	»	»
Crédit Mobilier (estamp.).	255	5	»	246 75	»	8 75
Comptoir d'esc. de Paris.	718 75	»	»	760	»	18 75
Orléans (estampillé).	923 75	»	1 25	922 50	»	1 25
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1098 75	»	»	1095	»	3 75
Est.	575	2 50	»	577 50	2 50	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	945	2 50	»	943 75	»	1 25
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	625	»	5	625	»	»
Ouest.	583 75	»	»	582 50	»	1 25
C ^e Parisienne du Gaz.	1495	»	»	1495	»	»
Canal de Suez.	541 25	»	6 25	541 25	»	»
Transatlantiques.	296 25	»	»	293 75	»	2 50
Emprunt italien 5 0/0.	57 80	»	55	56 75	»	1 05
Autrichiens.	766 25	»	»	772 50	6 25	»
Sud-Autrich.-Lombards.	513 75	»	»	507 50	»	6 25
Victor-Emmanuel.	»	»	»	»	»	»
Romains.	60	»	»	60	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.	322 50	1 25	»	323 75	1 25	»
Saragosse.	70	»	»	71 25	1 25	»
Séville-Xérès-Séville.	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne.	57	»	1	55	2	»
Compagnie immobilière.	108	1	»	106	»	2

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	345	»	»	345	»	»
Orléans.	337 50	»	»	337 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	335	»	»	337	»	»
Ouest.	336 50	»	»	336	»	»
Midi.	332	»	»	333	»	»
Est.	330	»	»	330 25	»	»

Saumur. P. GODET, imprimeur

Le Journal financier L'UNION DES ACTIONNAIRES (Troisième Année) LE SEUL paraissant LES MARDIS et les DEUX FOIS VENDREDIS par semaine



Donne le premier les nouvelles financières, la sténographie des assemblées générales, le cours et surtout la comparaison raisonnée des valeurs cotées et non cotées, avec leur revenu, leurs garanties, leur avenir, en un mot, les renseignements les plus complets.

Publie le premier les Listes officielles des Tirages et le prix courant des valeurs à lots.

Discute toutes les Emissions, indique les arbitrages les plus avantageux, et explique les meilleures opérations à terme ou au comptant.

ABONNEMENTS : Un an, 40 fr. — Six mois, 5 fr. (Le même pour toute la France). Un numéro : 20 centimes

BUREAUX : 18, Chaussée-d'Antin, Paris

Envoi gratuit, à titre d'essai, pendant un mois, sur demande adressée au Directeur

LA SANTÉ PUBLIQUE Hygiène et Médecine populaires, Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de médecins et d'hygiénistes.

CONDITIONS D'ABONNEMENT : Paris, 4 francs par an. — Départements, 5 francs par an. Bureaux, rue Garancière, 5, Paris.